



Coronavirus & Entreprises

Les professions du Chiffre et du Droit se mobilisent

En ces temps d'incertitude, les professionnels du Chiffre et du Droit mettent en place des cellules d'assistance aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Avocats, experts-comptables, notaires, administrateurs judiciaires, consulaires... s'organisent pour accompagner bénévolement et conseiller au mieux les chefs d'entreprise.

1 - Les avocats du barreau de Montpellier répondent bénévolement aux entreprises et aux particuliers.

Les syndicats des avocats (ACE, SAF, UJA) et l'Ordre des avocats du barreau de Montpellier se mobilisent pour aider les particuliers et les entreprises à traverser dans les meilleures conditions possibles les crises sanitaire et économique liées à la pandémie de COVID-19.

Une adresse mail unique pour un avis simple et gratuit.

Chacun peut les contacter par courrier électronique à l'adresse : mtp-avocatsolidaires@outlook.fr.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un conseil gratuit sont invitées à transmettre leurs questions, en précisant leurs nom, prénom, qualité, adresse mail et numéro de téléphone.

Les questions doivent être précises et succinctes, en lien direct avec la crise du coronavirus. A défaut, il n'y sera pas répondu. Elles devront porter sur l'un des cinq thèmes suivants :

- Fonction publique : droit de retrait, conditions de travail, respect par l'administration des règles sanitaires pour la protection de la santé, etc.
- Droit du travail : droit de retrait, activité partielle, garde d'enfants, etc.
- Entrepreneurs : aides, entreprises en difficulté, fiscalité, etc.
- Droit de la famille : droit de visite et d'hébergement, etc.
- Droit des étrangers : renouvellement des titres, demande d'asile pendant la période de confinement, etc.

> Suite de l'article page 2

HJE

L'Hérault Juridique & Economique en téléchargement, et continuité du service Annonces légales

Le contexte sanitaire perturbe l'ensemble du tissu économique local et notamment la logistique de diffusion de la presse. Aussi, la direction de l'Hérault Juridique et Economique (HJE) a décidé de mettre ses publications en libre téléchargement pour en favoriser l'accès, et ce, à compter du journal du 12 mars dernier (n° 3298) et jusqu'à nouvel ordre. Ces publications, réduites en pagination*, sont disponibles avec leurs pages légales via les liens de téléchargement ci-dessous. Vous pouvez toujours continuer à accéder aux numéros précédents et aux services numériques Annonces légales en ligne (via votre espace Abonnés), et à déposer vos annonces, nos services restant ouverts grâce à la mise en télétravail de notre équipe.

Continuité de service

La direction de l'HJE précise : « Il est important, en ces temps difficiles, de maintenir autant que possible l'activité économique, en s'appuyant sur les partenaires locaux. A cette fin, le service des Annonces Légales et Judiciaires de l'Hérault Juridique et Economique reste ouvert durant toute la période de confinement, notre équipe restant à votre service et opérant en toute sécurité en télétravail. »

Nous restons joignables par téléphone et par e-mail :

• Bureau de BEZIERS

Mail : annonces@heraultjuridique.com

Téléphone : 04 67 28 09 22.

• Bureau de MONTPELLIER

Mail : annonces.legales@heraultjuridique.com

Téléphone : 04 99 58 35 55.

L'Hérault Juridique et Economique maintient également son flux d'informations essentielles à l'économie locale sur son site, www.heraultjuridique.com

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

* Les numéros HJE sont disponibles en téléchargement depuis la publication du jeudi 12 mars 2020 n° 3298 et suivantes.

Région

Un numéro gratuit pour joindre l'agence économique Ad'Occ

Entreprises d'Occitanie, si vous avez besoin d'informations sur les mesures exceptionnelles mises en place par la Région dans le cadre du Covid-19, composez le numéro gratuit 0800 31 31 01.

Que vous soyez PME, TPE, indépendants, la Région vous accompagne. Prêt rebond, trésorerie, avance remboursable... Ad'Occ répond à vos questions de 9h à 18h du lundi au vendredi. Ce numéro vous renseigne sur les mesures gouvernementales et les mesures de la Région Occitanie, comme le fonds de solidarité pour les TPE de moins de 10 salariés ou l'élargissement et l'assouplissement des aides aux entreprises en difficulté. Ces mesures sont également présentées sur le flux d'informations essentielles de l'HJE, www.heraultjuridique.com

Coronavirus et entreprises : les professionnels du Chiffre et du Droit se mobilisent (suite)...

2 - SOS-COVID : les experts-comptables de Montpellier mettent en place un dispositif d'aide aux dirigeants

Les experts-comptables se mobilisent pour leurs clients, mais n'oublient pas les entreprises n'ayant pas d'expert-comptable et dont certaines se trouvent en ce moment démunies. L'Ordre des experts-comptables de la région de Montpellier (Hérault, Aveyron, Aude, Gard, Lozère et Pyrénées-Orientales) met en place le dispositif d'aide Impacts Covid-19 – Les experts-comptables répondent à vos premières questions. Ce dispositif est destiné exclusivement aux chefs d'entreprise de la région (territoire Languedoc-Roussillon et Aveyron) qui ne sont pas déjà accompagnés par un expert-comptable.

Pour en bénéficier, le chef d'entreprise éligible doit prendre **contact par courriel envoyé à l'adresse suivante : sos.covid19@oec-montpellier.org**

Un expert-comptable parmi les volontaires rappellera le chef d'entreprise rapidement pour l'orienter au mieux vers les dispositifs que son entreprise peut mobiliser, spécialement aux niveaux fiscal et social. Attention, il ne s'agit en aucun cas d'une consultation mais d'appréhender la problématique du dirigeant, de le rassurer et de lui délivrer un premier niveau d'informations vers les dispositifs mis en place pour soutenir les entreprises.

3 - Le notariat de la cour d'appel de Montpellier solidaire et mobilisé pour ses clients

Suivant les mesures de confinement mises en place et annoncées par le président de la République lors de son allocution du lundi 16 mars 2020, de nombreux offices notariaux ont fermé leur accueil au public depuis le mardi 17 mars à midi. Cependant, cela ne signifie pas l'arrêt total de leurs activités.

Mobilisé contre la propagation du Covid-19, le Conseil régional des notaires de la cour d'appel de Montpellier, qui représente les 540 notaires établis dans les départements de l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, tient à rappeler que les notaires se sont organisés pour assurer la continuité de leur mission d'officiers publics ministériels, délivrant des conseils et des services juridiques aux Français. **Les équipes des 241 offices implantés sur le territoire restent donc présentes et à l'écoute de leurs clients** grâce à la mise en place du télétravail au sein des offices ainsi que des échanges dématérialisés, par téléphone, courriers électroniques ou visioconférences. La digitalisation permet d'assurer une continuité de l'activité pour ceux qui ont des dossiers en cours.

4 - Administrateurs et mandataires judiciaires : un Numéro vert pour aider les entreprises, depuis le 23 mars

Pour aider les entreprises à mettre en place les mesures de soutien annoncées par le gouvernement, les administrateurs et mandataires judiciaires se mobilisent avec le ministère de l'Economie et des Finances et mettent en place un Numéro Vert gratuit : le 0 800 94 25 64.

Initiative conjointe du Conseil national des Administrateurs judiciaires et Mandataires judiciaires (CNAJMJ) et du ministère de l'Economie et des Finances (Direction générale des Entreprises et Commissaires à la Restructuration et

à la Prévention) et en lien avec le président de la Conférence générale des Juges consulaires, ce dispositif mobilise dans chaque région la quasi-totalité de la profession pour aider les entreprises à décrypter et appliquer les mesures de soutien annoncées par le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Economie et des Finances, comme le report des charges sociales et des créances fiscales, le rééchelonnement de crédits bancaires et le déclenchement des mesures de soutien proposées par Bpifrance.

Les informations concernant cette opération nationale (horaires, FAQ en ligne, e-mail de contact) sont accessibles en ligne sur le site www.cnajmj.fr

Et aussi...**• La CCI Hérault mobilisée avec les organisations patronales via covid19@herault.cci.fr**

Aux côtés des collectivités (Région, Département, Métropole, villes), des syndicats interprofessionnels (U2P) et des syndicats de branches (UMIH, ...), la CCI de l'Hérault, le Medef Hérault Montpellier et la CPME 34 ont mis en place le 12 mars dernier une cellule d'appui afin d'informer et d'accompagner les entreprises en difficulté sur le territoire héraultais. Cette cellule centralise les demandes et oriente les entreprises vers les mesures de soutien prévues par l'Etat. L'objectif est d'être un véritable facilitateur pour les chefs d'entreprise impactés dans leur trésorerie. La CCI de l'Hérault mobilise ses équipes afin de guider les entreprises vers les mesures publiques mobilisables.

Une adresse mail est spécialement dédiée à toute demande d'information auprès de la cellule d'appui : covid19@herault.cci.fr

• CMA Hérault : joindre la cellule d'appui aux artisans

La cellule de crise de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, répertoriant les démarches urgentes à effectuer, est joignable aux coordonnées suivantes :

- par téléphone, quatre numéros sont accessibles de 9h à 18h : **le 04 67 72 72 31, le 04 67 72 72 29, le 04 67 72 72 03 et le 04 67 72 72 27**
- par e-mail à : cma34@cma-herault.fr
- pour toute demande de D1 (extrait d'immatriculation émanant de la CMA 34), il faut adresser un e-mail à : v.calvo@cma-herault.fr

• Contacter l'Urssaf Languedoc-Roussillon

Bien que joignable par téléphone, l'Urssaf-LR invite ses usagers à **privilégier l'utilisation de leur compte en ligne** pour contacter ses services :

- sur www.urssaf.fr pour les employeurs du régime général et les professions libérales,
- sur www.secu-independants.fr pour les artisans et commerçants,
- ou sur www.autoentrepreneur.urssaf.fr pour les autoentrepreneurs.

Les rendez-vous en accueil sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Les rendez-vous ont lieu exclusivement par téléphone.

> Plus d'infos sur : www.heraultjuridique.com

Les annonces légales de l'Hérault Juridique & Economique

Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 16/12/2019 modifiant l'arrêté du 21/12/2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
Pour le département de l'Hérault le tarif de la ligne est fixé à 4,07 € HT

CONSTITUTION

RYCKMAN & ASSOCIÉS
AVOCAT - NOTAIRE
55, rue de Cholet
34070 MONTPELLIER

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 19 mars 2020, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ALICECATDESIGNER

Forme : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE.

Capital : 1.000 €.

Siege : 200, rue Rene Grousset, 34070 MONTPELLIER.

Objet : l'acquisition, la propriété (par voie d'apport ou autrement) et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux ;

La réalisation de toutes prestations de services à l'égard de ses filiales notamment dans les domaines administratifs, financiers, techniques, informatiques et commerciaux ;

La gestion, la centralisation de trésorerie, la recherche de financement au profit de ses filiales.

Durée : 99 années.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément.

Président : Mme Alice CATHELIN-NEAU née le 5 juin 1991 à CLAMART (92), demeurant 200, rue René Grousset, 34070 MONTPELLIER.

Immatriculation : au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis.

1-8



41, avenue Camille Saint-Saëns
34500 BEZIERS

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à ANIANE du 27/02/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SOCIÉTÉ INTERPROFESSIONNELLE DE SOINS AMBULATOIRES. Dénomi-

nation sociale : **MAISON DE SANTE DE LA CONFISERIE**. Siège social : 5, rue de la Confiserie, ZA Les Treilles, 34150 ANIANE. Objet social : activité de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin, d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L. 1161-1 du code de la santé publique de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L. 4011-1 du code de la santé publique. Durée : 99 ans. Capital social : 1.200 €, constitué uniquement d'apport en numéraire. Gérance : M. Cyril RIVIECCIO demeurant 10, lotissement Bel Horizon, 34150 GIGNAC et M. Sébastien MIRAPEIX demeurant 407, chemin de la Sablière, 34800 CANET. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions entre associés, l'accord de la majorité absolue des voix lorsque la cession intervient, à titre onéreux ou gratuit, au profit d'un tiers exerçant la même profession que le cédant, l'accord unanime de tous les coassociés autre que l'associé directement concerné lorsqu'elle intervient, à titre onéreux ou gratuit, au profit d'un tiers n'exerçant pas la même profession que le cédant. Immatriculation de la société au RCS de MONTPELLIER. Pour avis.

1-7

MODIFICATION

RYCKMAN & ASSOCIÉS
AVOCAT - NOTAIRE
Parc Georges Besse II
102, rue Alain Albarrac
30035 NIMES CEDEX1

Aux termes d'une décision en date du 20 mars 2020, le président et associé unique de la société par actions simplifiée **PATRICIA BELMAS DUMAS** au capital de 1.000 €, 192, rue du Clos des Vignes, 34400 SAINT CHRISTOL, RCS MONTPELLIER 839 162 369 a décidé de transférer le siège social au **97, rue de Grèce, 34400 LUNEL** à compter du 20 mars 2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

1-9

Cabinet BRUGUES - LASRY, SCP d'Avocats à la Cour

22, cours Gambetta, 34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.58.73.73 - LD 04.67.58.24.10 - 📠 04.67.92.82.34
mail : scp@brugues-lasry.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN LOT

UN APPARTEMENT d'une superficie de 51,85 m²

sis à **MONTPELLIER, 1147, rue de Bugarel**
dépendant d'un ensemble immobilier dénommé **LE CARIGNAN**
cadastré section PB No 94 pour 31 a 41 ca et PB No 109 pour 2 a 68 ca
les lots Nos 152 et 13.

Le bien est occupé par un des propriétaires.

MISE A PRIX : 55.000 €

OUTRE FRAIS,

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE
Visite assurée le 30 avril 2020 à 9 heures
par la **SCP LE FLOCH-BAILLON-BICHAT**
huissiers de Justice à **MONTPELLIER**

ADJUDICATION LE LUNDI 11 MAI 2020

à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

La **BANQUE CIC SUD OUEST**, par abréviation **CIC SUD OUEST, SA** au capital de 155.300.000 € dont le siège social est à **BORDEAUX (33), 20, quai des Chartrons**, identifiée au SIREN sous le No 456 204 809, immatriculée au RCS de **BORDEAUX**, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés ès-qualités audit siège,
ayant pour avocat, Maître Gilles **LASRY**, avocat associé de la **SCP BRUGUES - LASRY**, avocats à la Cour, 22, cours Gambetta à **MONTPELLIER** (☎ 04.67.58.73.73).

RENSEIGNEMENTS :

- **SCP BRUGUES - LASRY**, avocats à la Cour, 22, cours Gambetta à **MONTPELLIER** (☎ 04.67.58.73.73).

- au **Greffé du Juge de l'Exécution** près le Tribunal Judiciaire de **MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER, moyennant consignation par chèque de banque du 10ème de la mise à prix, qui ne saurait toutefois être inférieure à 3.000 € et entre les mains du conseil, d'une somme équivalente au montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESRIPTIF DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Il s'agit d'un appartement d'une superficie de 51,85 m² constituant le lot No 152 de la copropriété et les 113/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, composée d'une entrée, w.-c., une pièce principale avec cuisine équipée ouverte, 2 chambres, une salle d'eau et d'un box d'une superficie de 13,2 m² constituant le lot No 13 de la copropriété et les 4/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Le tout plus amplement décrit au cahier des conditions de vente.



Gagnez du temps sur l'information légale,
juridique, économique, et culturelle
départementale.

heraultjuridique.com



Maître Jean-Gabriel TISSOT
AARPI CDT AVOCATS
AVOCAT A LA COUR
10, rue Marceau, 34000 MONTPELLIER

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION PARTAGE

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION composée d'un étage sur rez-de-chaussée **AVEC GARAGE ET JARDIN** d'une superficie de 152,74 m² outre 91,52 m² de surface annexe sise **72, rue des Aires, 34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE.**

Le bien est occupé par l'un des propriétaires.

MISE A PRIX : 300.000 €

avec faculté de baisse du quart
et puis de la moitié en cas de carence d'enchères
OUTRE FRAIS

CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE
Visite le 28 avril 2020 de 10 h à 11 h

ADJUDICATION LE LUNDI 11 MAI 2020 à 14 h et suivantes au besoin
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
devant M. le Juge de l'Exécution
près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte, 34040 MONTPELLIER

RENSEIGNEMENTS

- Maître Jean-Gabriel TISSOT (04.67.60.00.90.)
 - Greffe du JEX du tribunal judiciaire de MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (réf. dossier : 20/19).
- Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*



SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats
espace Pitot
60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 - mail : contact@as-avocats.net

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**D'UNE MAISON D'HABITATION de 34,70 m²
avec PARKING AERIEN**
sis à LOUPIAN, 150, rue de l'Égalité, Le Clos Domitia
MISE A PRIX : 30.000 €

OUTRE FRAIS,
CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

**ADJUDICATION LE LUNDI 11 MAI 2020 besoin
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le No SIREN est 492 826 417, dont le siège est avenue du Montpelliéret, MAURIN 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège,

ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, y demeurant, espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

Commune de LOUPIAN (Hérault)

Dans un ensemble immobilier en copropriété horizontale dénommé Le Clos Domitia, figurant au plan cadastral de ladite commune section AK No 60 pour une contenance de 2 ha 78 a et 77 ca.

Le lot No 235 : une maison d'habitation No 150 du plan dépendant du hameau No 36 et les 71/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Le lot No 322 : un parking aérien portant le No 150 et les 4/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Règlement de copropriété - état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 5 novembre 1992, publié au Service de la Publicité Foncière de MONTPELLIER 2 les 18 novembre et 14 décembre 1992, vol. 1992 P No 11071.

Modificatif suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 28 avril 1993, publié au Service de la Publicité Foncière de MONTPELLIER 2 le 6 mai 1993, vol. 1993 P No 4654.

Modificatif suivant acte reçu par Maître MERLE, notaire à MEZE, le 23 novembre 1993, publié au Service de la Publicité Foncière de MONTPELLIER 2 le 16 décembre 1993, vol. 1993 P No 12591.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Le lot No 235 : Il s'agit de la maison No 150 d'une surface loi Carrez totale de 34,70 m² pour une surface au sol totale de 49,45 m².

Elle se décompose comme suit : un séjour avec porte d'entrée et mezzanine sans escalier, un dégagement, une chambre avec mezzanine sans escalier et coin étagères, une pièce avec mezzanine sans escalier, un w.-c. avec cuvette w.-c. chasse d'eau adossée et cumulus, une salle de bains avec baignoire et lavabo sur colonne, une véranda avec évier et ensemble de menuiseries sur terrasse et jardin

Sols : sols souples. Murs : peintures et papier peint. Plafond : peinture et lambris. Menuiseries extérieures : aluminium et bois. Chauffage par convecteurs. Eau chaude par cumulus électrique.

Extérieur : un jardin avec terrasse fermé par un portillon.

Le lot No 322 : il s'agit d'un parking extérieur.

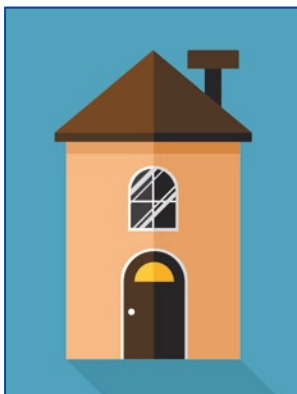
Le bien est libre de tout occupant.

Le syndicat de copropriété est CONSEIL INVEST, 36, boulevard des Arceaux, 34000 MONTPELLIER.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats au barreau de MONTPELLIER, ☎ 04.67.66.03.32 - mail : contact@as-avocats.net.
- au Greffe du Juge de l'Exécution près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 19/00116) peut être consulté.
- sur les lieux pour visite le **mercredi 19 février 2020 à 14 heures.**

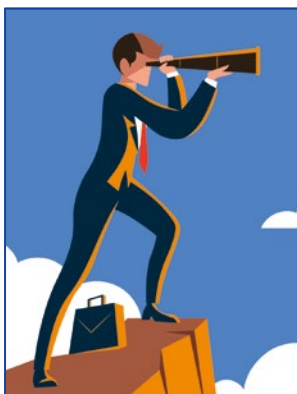
Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque et du montant approximatif des frais d'adjudication.



Tenez-vous informé
des opportunités
d'investissement.

L'ensemble des ventes
aux enchères
immobilières
de l'Hérault sont sur

heraultjuridique.com



Gardez un œil
sur vos partenaires
et sur vos concurrents !

L'Hérault Juridique
& Économique archive
les annonces légales
publiées dans l'Hérault.

heraultjuridique.com

heraultjuridique.com